

Le 22/07/2020 - Demande d'arrêt du site éolien de Reuans déposée en mairie

- Dossier complet envoyé également par mail le 21/07/2020.
- Dossier papier déposé ce jour.

Dossier composé de :

- Une lettre adressée au commissaire enquêteur
- Document 1 = Circ (2 pages)
- Document 2 = ANSES (15 pages)
- Document 3 = Annexes 1, 2, 2a, 3, 3a - (60 pages)
- Document 3 = Annexe 13 (5 pages)
- Document 4 = Témoignage géologique (1 page)
- Document 5 = Viesilles et gaz (2 pages)
- Document 6 = Hameaux - (1 page)
- Document 7 = Côté de démantèlement (7 pages)
- Document 8 = Armée - (4 pages)
- Document 9 = Attention retraite (1 page)
- Document 10 = mail (1 page)
- Document 11 = Tableau cancers pédiatriques (1 page)
- Document 12 = Textes principe de précaution (3 pages)
- Document 13 = Témoignages (7 pages)
- Document 14 = Délibération S' mars de l'entain (7 pages)
- LE PRINCIPLE DE PRÉCAUTION et Justice éolien (250 pages)

LE COLLECTIF STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS.

Mr Favreau Jean-Gérard

Rouans, le 24 Juillet 2020

7 chemin des vignes

La Tindière

44640 Rouans

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je suis riverain et exploitant agricole au sein du Gaec Des Ruisseaux (3 ETP) à Chatton -Rouans, notre exploitation est largement concernée par la construction du parc éolien. En effet, les éoliennes vont être implantées dans un rayon de moins de trois kilomètres, dont trois se situent sur nos parcelles, par rapport à notre site où se trouve nos bâtiments d'élevage de vaches laitières. Aujourd'hui la situation sanitaire de notre troupeau est bonne et nous nous interrogeons sur les risques liés à l'implantation d'un parc éolien à proximité de notre troupeau. D'autre part, les emprises des éoliennes et leur chemins d'accès vont nous créer des contraintes pour la mise en culture des parcelles concernées avec le matériel agricole (temps et coût supplémentaires).

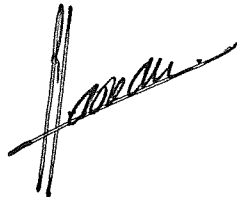
Donc je demande :

- a): Qu'un état sanitaire soit réalisé sur notre troupeau juste avant la mise en service de la première éolienne, attesté par un huissier de justice au frais de l'opérateur.
- b): Que nous soyons indemnisé par la commune à hauteur de deux mille cinq cent euros par éolienne et par an installées sur les parcelles de notre exploitation. C' est une pratique régulière entre le propriétaire et l'exploitant.
- c): Que la commune , propriétaire des parcelles périphériques nécessaires à la construction et à la maintenance des éoliennes nous donnent l'autorisation par convention de les exploiter à titre gratuit pendant la durée de l'exploitation du parc éolien.
- d): Que l'opérateur Valorem s'engage à réaliser les travaux connexes prévus dans son projet et à préserver au mieux le cadre de vie des riverains ainsi que l'activité agricole présente sur ce territoire.
- e): Que plus généralement, les riverains et agriculteurs soient associés régulièrement à des réunions d'information sur l'état d'avancement des travaux pendant la construction du parc éoliens.

d): Que la commune communique aux exploitants agricoles et au riverains les arrêtés de voirie portant sur les déviations de routes pendant la période de travaux.

En conclusion, je suis favorable à l'installation du parc éoliens sur notre secteur communal car nous devons accepter la construction d'installations de production énergétique qui ne relachent pas de gaz à effet de serre afin préserver la planète pour les générations futures . C'est aussi un projet très intéressant pour la commune de Rouans qui devrait bénéficier de rentrées financières supplémentaires à l'avenir. Enfin d les riverains et les agriculteurs ne doivent pas, respectivement, subir de dégradations de leurs conditions de vie et de travail par la construction du parc éolien.

Monsieur le commissaire enquêteur, je vous prie d'agr er mes sinc res salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Meunier', written over a horizontal line.

Le 24 juillet 2020 à 16 heures

Le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné(e) Christian KESLER déclare clos le présent
registre qui a été mis à la disposition du public pendant
31 jours consécutifs

du 24 juin 2020 au 24 juillet 2020
de 9 H 00 à 12 H 00
et de 14 H 00 à 17 H 00

(sauf dimanche et jours fériés)

Les observations ont été consignées au registre par 5 personnes
(pages n° _____ à _____)

En outre, j'ai reçu 2 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent
registre :

1ère lettre en date du X

de M. ? et Mme LATOUCHE

2ème lettre en date du 24 juillet 2020

de M. Jean - Gérard FAUREAU

3ème lettre en date du _____

de M. _____

Le présent registre ainsi que les 0
pièces qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins
le 22 août 1920 à M^r le Préfet de la Loire-Atlantique
et à M^r